



Dossier de candidature Meetings labellisés Saison 2018-2019

Les meetings nationaux et internationaux labellisés sont qualificatifs aux évènements nationaux dès lors que les performances remontées sur le serveur fédéral respectent la date limite pour la compétition visée. L'avis de la Ligue est prépondérant à l'obtention du label.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon une « convention d'organisation » engageant l'organisateur et la Fédération Française de Natation, ou ses structures décentralisées.

La Commission des Organisations Fédérales (COF) est chargée d'attribuer le label « **National** » et « **International** ».

Retour des dossiers pour le 4 juillet 2018

En version dématérialisée uniquement à l'adresse: cof@ffnatation.fr

Seuls les dossiers envoyés par les ligues seront traités, toutes demandes adressées directement par le club ne seront pas prises en considération.

Echéancier du dépôt des candidatures « National » et « International »

- **4 juillet 2018** : date limite d'envoi des candidatures.
- **Du 5 au 10 juillet 2018** : examen des candidatures par la COF.
- **11 juillet 2018** : validation des demandes par la COF.

Le dossier est rempli par le demandeur, puis par la Ligue. Seul l'envoi des dossiers **par la Ligue** garantit la validité de la demande et le contenu de ceux-ci.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la Fédération Française de Natation à l'issue de la validation des dossiers.

Pour ce type de compétitions, la Fédération Française de Natation déclare la compétition sur extraNat.fr et désigne le gestionnaire qui peut être un club ou une ligue, ces derniers seront chargés de finaliser la structure de leur compétition (catégories, programme, temps limites).

septembre-2018			octobre-2018			novembre-2018			décembre-2018			janvier-2019			février-2019			mars-2019			avril-2019			mai-2019			juin-2019			juillet-2019			août-2019		
Sa 1			Lu 1			Je 1	9		Sa 1			Ma 1	18		Ve 1			Ve 1			Lu 1			Me 1	Fête du travail		Sa 1			Lu 1			Je 1		48
Di 2			Ma 2			Ve 2			Di 2			Me 2			Sa 2			Sa 2			Ma 2			Je 2	2		Di 2			Ma 2			Ve 2		
Lu 3			Me 3	5		Sa 3	5.SWC Beijing CHN		Lu 3			Je 3			Di 3			Di 3			Me 3	31		Ve 3	3	Championnats NATIONALE 2	Lu 3			Me 3	44		Sa 3		
Ma 4			Je 4			Di 4			Ma 4			Ve 4			Lu 4			Lu 4			Je 4			Sa 4	4		Ma 4			Je 4			Di 4		
Me 5	1		Ve 5	4.SWC Budapest HUN		Lu 5			Me 5	14		Sa 5			Ma 5			Ma 5			Ve 5			Di 5	5		Me 5	40		Ve 5	Championnats d'Europe Juniors		Lu 5		
Je 6			Sa 6			Ma 6	10		Je 6			Di 6			Me 6	23		Me 6	27		Sa 6			Lu 6			Je 6			Sa 6			Ma 6		
Ve 7			Di 7			Me 7			Ve 7			Lu 7			Je 7			Je 7			V 7			Ma 7			Ve 7			Di 7	5		Me 7	49	
Sa 8	1.SWC Kazan RUS		Lu 8			Je 8			Sa 8			Ma 8	19		Ve 8	1ère étape FFN GTour Camille Muffat Nice		Ve 8			Lu 8			Me 8	36		Sa 8	Mare Nostrum Monaco		Lu 8			Je 8		
Di 9			Ma 9			Ve 9	6.SWC Tokyo JPN		Di 9			Me 9			Sa 9			Sa 9			Ma 9			Je 9			Di 9			Ma 9			Ve 9		
Lu 10			Me 10	6		Sa 10	Interclubs TC		Lu 10			Je 10			Di 10			Di 10			Me 10	32		Ve 10			Lu 10			Me 10	45		Sa 10		
Ma 11			Je 11			Di 11			Ma 11			Ve 11			Lu 11			Lu 11			Je 11			Sa 11			Ma 11	Mare Nostr. Canet		Je 11			Di 11		
Me 12	2		Ve 12			Lu 12			Me 12			Sa 12			Ma 12			Ma 12			Ve 12			Di 12			Me 12			Ve 12	Chpt France JEUNES Lucien ZINS		Lu 12		
Je 13			Sa 13			Ma 13			Je 13			Di 13			Je 13	24		Je 13			Sa 13			Lu 13			Je 13			Sa 13			Ma 13		
Ve 14			Di 14			Me 14	11		Ve 14			Lu 14			Ve 14			Ve 14			Di 14	3		Ma 14			Ve 14			Di 14			Me 14		
Sa 15	2.SWC Doha QAT		Lu 15			Je 15	Championnats de France ELITE 25m		Sa 15			Ma 15	20		Ve 15			Ve 15			Lu 15			Me 15	37		Sa 15	Mare Nostrum Barcelone		Lu 15			Je 15		
Di 16			Ma 16			Ve 16	7.SWC Singapore SGP du 15 au 17/11		Di 16			Me 16			Sa 16			Sa 16			Ma 16			Je 16			Di 16			Ma 16			Ve 16		
Lu 17			Me 17	7		Sa 17			Lu 17			Je 17			Di 17			Di 17			Me 17			Ve 17			Lu 17			Me 17	46		Sa 17		
Ma 18			Je 18			Di 18			Ma 18			Ve 18			Lu 18			Lu 18			Je 18			Sa 18			Ma 18			Je 18			Di 18		
Me 19	3		Ve 19			Lu 19			Me 19	16		Sa 19			Ma 19			Ma 19			Ve 19			Di 19			Me 19			Ve 19			Lu 19		
Je 20			Sa 20			Ma 20			Je 20			Di 20			Me 20	25		Me 20	29		Sa 20			Lu 20			Je 20			Sa 20	Chpt France ESPOIRS	Chpt France Eté RELEVÉ	Ma 20		
Ve 21			Di 21			Me 21			Ve 21			Lu 21			Je 21			Je 21			Di 21			Ma 21			Ve 21	OPEN de FRANCE Chartres		Di 21			Me 21		
Sa 22			Lu 22			Je 22			Sa 22			Ma 22			Ve 22			Ve 22	2ème étape FFN GTour Camille Muffat Marseille		Lu 22			Me 22	38		Sa 22			Lu 22			Je 22		
Di 23			Ma 23			Ve 23			Di 23			Me 23			Sa 23			Sa 23			Ma 23			Je 23			Di 23			Ma 23			Ve 23		
Lu 24			Me 24	8		Sa 24			Lu 24			Je 24			Di 24	1		Di 24			Me 24			Ma 24			Ve 24			Lu 24			Me 24		
Ma 25			Je 25			Di 25			Ma 25			Ve 25			Lu 25			Lu 25			Je 25			Me 24	34		Sa 24			Ma 24			Di 24		
Me 26	4		Ve 26			Lu 26			Me 26			Sa 26	Chpt France 5 kms Indoor		Ma 26			Ma 26			Ve 26			Di 25			Me 25			Je 25			Di 25		
Je 27			Sa 27			Ma 27			Je 27			Di 27			Me 27			Me 27			Sa 27			Lu 26			Me 26			Ve 26			Lu 26		
Ve 28			Di 28			Me 28	13		Ve 28			Lu 28			Je 28			Je 28			Di 28			Ma 27			Ve 27			Di 27			Me 27		
Sa 29	3.SWC Eindhoven NED		Lu 29			Je 29			Sa 29			Ma 29			Ve 29			Ve 29			Lu 28			Me 28			Sa 28			Lu 28			Me 28		
Di 30			Ma 30			Ve 30			Di 30			Me 30			Sa 30			Sa 30			Ma 30			Je 30			Di 30	4		Ma 30			Ve 30		
			Me 31						Lu 31			Je 31			Di 31			Di 31	2		Ve 31			Me 31						Me 31			Sa 31		

DATES LIMITES DE PRISE EN COMPTE DES PERFORMANCES

- 1 Date limite pour les France JUNIORS
- 2 Date limite pour les France ELITE
- 3 Date limite pour les N2
- 4 Date limite pour les France JEUNES
- 5 Date limite pour les France ESPOIRS et RELEVÉ

Interclubs TC

OPEN de FRANCE Chartres

Dates protégées sur l'ensemble du territoire : il ne peut y avoir de labellisation de meetings pour les catégories concernées par ces compétitions.

Comen Dates?

Universiade Naples Italie
3 au 14 juillet
Dates Natation pas encore connues



Dossier de candidature Meeting national Saison 2018-2019

Envoi du dossier pour le mercredi 4 juillet 2018

En version dématérialisée, **par les Ligues**, uniquement à l'adresse:

cof@ffnatation.fr

Ce dossier permet aux structures candidates à l'organisation d'un meeting national de connaître l'ensemble des dispositions à mettre en place pour obtenir le label de la Fédération Française de Natation.

- Les meetings nationaux labellisés sont qualificatifs aux événements nationaux dès lors que les performances remontées sur le serveur fédéral respectent la date limite pour la compétition visée. L'avis de la Ligue est prépondérant à l'obtention du label.
- Le calendrier des meetings sera publié au cours de la première quinzaine de juillet 2018.
- La structure doit être labellisée par la Fédération Française de Natation pour candidater.

I. Fiche de présentation

Nom de la manifestation

Date de la manifestation

Structure organisatrice

Label FFN

Bassin

25 m

50 m

Date de la demande

1. Le demandeur

Prénom Nom : _____

Numéro de licence FFN _____

Agissant en qualité de (fonction) _____

**Adresse
complète** _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Email _____

2. La structure organisatrice

Nom de la structure _____

Numéro d'affiliation FFN _____

Nombre de licenciés _____

Adresse complète du siège social _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Email _____

Adresse site web _____

3. Le site de l'évènement

Dénomination _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Email _____

Le demandeur certifie que :

- Le site de la manifestation est conforme aux lois et règlements en vigueur concernant les établissements sportifs.
- Le(s) bassin(s) utilisé(s) sont conforme(s) à la réglementation de la Fédération Internationale de Natation (FINA), à celle de la Fédération Française de Natation et conforme(s) pour la validation d'éventuel(s) record(s).
- L'accès à l'établissement fera l'objet d'un contrôle rigoureux permettant de respecter sa capacité d'accueil.

4. Documents à fournir par le demandeur

Le demandeur joint au dossier présent, les documents ci-dessous :

- Organigramme de l'événement (obligatoire)
- Programme sportif de la compétition (obligatoire)
- L'affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)
- Budget prévisionnel de l'événement (obligatoire)
- Détail des médailles – cadeaux – primes (obligatoire)

Les ligues s'assurent que tous les documents demandés ci-dessus soient joints à la demande de labellisation. Elles regroupent l'ensemble des pièces dans un dossier dématérialisé et compressé (ZIP) qu'elles nommeront de la façon suivante :

Date de début du meeting au format *aaaa/mm/jj*
+ nom de la ville où se déroule la compétition.

Exemple :

La Rochelle organise un meeting du 5 janvier au 7 janvier 2019, le dossier sera nommé :

20190105LAROCHELLE

Les Ligues enverront les dossiers compressés à l'adresse suivante

cof@ffnatation.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié et recevra un avis défavorable.

5. Echancier du dépôt des candidatures

- **4 juillet 2018** : date limite d'envoi des candidatures.
- **Du 5 juillet au 10 juillet 2018** : examen des candidatures par la COF.
- **11 juillet 2018** : validation des demandes par la COF.

Le dossier est rempli par le demandeur, puis par la Ligue. Seul l'envoi des dossiers complets, **par la Ligue d'appartenance du demandeur**, garantit la validité de la demande et le contenu de ceux-ci.

II. La convention d'organisation

● Les dates protégées :

Par principe, les populations intéressées par :

- les championnats de France Interclubs Toutes Catégories (10 et 11 novembre 2018),
- l'Open de France (22 au 23 juin 2019),

ne peuvent pas être concernées, à la même date, par un meeting labellisé.

● Programme et catégories d'âge

Toutes catégories, à l'exclusion des Avenirs. Des meetings peuvent être ciblés sur certaines catégories d'âge.

Programme : libre mais avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la FINA.

● Equipement

Bassin homologué avec chronométrage automatique

Le bassin de 50 m :

6 couloirs minimum avec un bassin de récupération (2 couloirs de 15 m et 0,80 m de profondeur (conditions minimales) ou la possibilité d'organiser le programme pour permettre la récupération et les échauffements des nageurs.

Le bassin de 25 m :

6 couloirs minimum avec un bassin de récupération ou la possibilité d'organiser le programme pour permettre la récupération et les échauffements des nageurs.

● **Jury et suivi technique**

Deux juges arbitres et deux starters inscrits sur les **listes FFN valides** sur la période.

Le DTN pourra désigner un représentant pour assurer le suivi de l'événement.

● **Gestion de la compétition**

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat.

● **Récompenses**

Laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

III. Déclaration de l'organisateur

Je soussigné(e)

responsable de la manifestation décrite ci-dessus :

- certifie que l'ensemble des participants seront licenciés dans leur fédération d'appartenance,
- certifie l'exactitude des renseignements concernant la manifestation,
- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Fédération Française de Natation et des dispositions réglementaires relatives à l'organisation des événements sportifs en France, et notamment les textes définissant les critères labellisant les différents meetings,
- m'engage respecter les dispositions réglementaires du cahier des charges dans leur intégralité.
- m'engage à effectuer un virement de 250 euros dans les délais impartis au titre de participation financière aux prestations fédérales (uniquement en cas de validation de ma demande).

Fait à :

Le :

IV. Avis de la Ligue

La Ligue

Représentée par son (sa) Président(e)

AVIS MOTIVÉ

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Fait à :

Le :



cof@ffnatation.fr

V. Avis de Direction Technique Nationale

VI. Avis de la Fédération Française de Natation

La Fédération Française de Natation, représentée par Monsieur
Philippe LEBLOND,
Président de la Commission des Organisations Fédérales :

- **Autorise l'organisation du meeting**
- **N'autorise pas l'organisation du meeting**

MOTIF DU REFUS

--

Fait à :

Le :

Signature du Président de la COF :

VII. Annexe

Détails des prestations fédérales

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral : envoi du visuel et de l'adresse du site internet de l'événement par l'organisateur.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Validation des performances et des homologations de records ou meilleures performances françaises (MPF). Si les conditions requises sont réunies.

Il est de la responsabilité de chaque organisateur de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation : meeting.labellise@ffnatation.fr